



COMPTE RENDU CONSEIL D'ECOLE ELEMENTAIRE DU 05 JUIN 2018

- Membres de droit :

Présents :

- Enseignants : Mmes Caillot (Directrice et enseignante classe de CM1), Laquet (classe de CE1/CE2), Doix (classe de CP/CE1), Mas (classe de CP), M. Deschamps (classe de CE2/CM1) ;
- Municipalité : Mme Dall'Acqua, Maire adjointe, déléguée aux affaires scolaires et à la jeunesse ; M. Chipier, Adjoint aux Affaires générales ;
- Représentants des parents d'élèves : Mmes Bibos (représentante suppléante parents d'élèves classe de CP/CE1), Gardon (représentante suppléante parents d'élèves classe CM1), Benoit-Gonin (représentante titulaire parents d'élèves classe de CE1/CE2), Hadjam (représentante classe de CM2), Robert (représentante titulaire parents d'élèves classe de CM1), M. Bouchaud (représentant suppléant parents d'élèves classe CE2/CM1) ;

Excusés :

- Mme Marc-Fournet, Inspectrice de l'Education Nationale,
- M. Courjol (représentant titulaire parents d'élèves classe de CP), M. Pietre-Cambacedes (représentant titulaire parents d'élèves classe de CP/CE1), Mmes Broquereau (représentante titulaire parents d'élèves classe de CE1/CE2), Camus (représentante titulaire parents d'élèves classe de CE2/CM1), Duperray (enseignante de CM2) ;

- Membres invités :

- Mme Froquet (Directrice Ecole Maternelle), M. Mathieu (Directeur de l'école élémentaire à partir de la rentrée 2018), M. Perrodon (Professeur des écoles à l'école élémentaire à partir de la rentrée 2018).

1. Approbation du compte-rendu du 1^{er} conseil d'école, désignation du secrétaire de séance.

Le compte-rendu du 2^{ème} conseil d'école est validé par l'ensemble des membres présents.

Monsieur Deschamps est désigné secrétaire de séance.



2. Fête des Ecoles élémentaire et maternelle

Madame Hadjam indique que :

- Les lots ont été commandés en respectant la demande des enfants.
- Le courrier à la Mairie a été envoyé pour demander la fermeture à la circulation de la rue du Trou du Chat vers 16h15.
- La vente de ticket de tombola débutera lundi 11 juin.
- Les informations aux familles seront distribuées dans la semaine du 11 juin.

L'école se charge de faire un mot pour demander des bouteilles congelées aux parents.

Mme FROQUET n'étant concernée que par la Fête des Ecoles quitte le conseil d'école.

3. Les moyens de communication entre les différents intervenants : Ecole, AGDS, Mairie...

Il faut utiliser le cahier de liaison, le téléphone ou la messagerie électronique.

Les parents qui souhaitent signaler une absence de l'enfant à la cantine ce qui relève de la responsabilité de la mairie, doivent **systematiquement informer directement la mairie**. Selon le règlement de la cantine, les enfants ne sont pas récupérables pendant le temps de pause méridienne.

Les enseignants ne peuvent pas s'engager sur la réponse que donnera la mairie à la demande formulée par les parents. C'est la même chose pour ce qui concerne la garderie périscolaire et les TAPs.

Il est nécessaire que les familles fassent la différence entre le temps scolaire et le temps périscolaire car ce ne sont pas les mêmes personnes qui sont responsables des élèves.

4. Rythmes scolaires

- L'inspection académique a donné son accord pour le nouveau rythme voté en conseil d'école extraordinaire. Quatre jours de classe par semaine : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, les lundis, mardis, jeudis, et vendredis. Pas de classe le mercredi.
- Organisation du temps périscolaire :

Accueil des enfants le matin : 7h45 à 8h20

Une étude surveillée devrait être mise en place de 16h30 à 17h30 et certainement une prise en charge d'AGDS à 17h30.

Accueil le mercredi toute la journée probablement dissociée. Les enfants seront dans les locaux d'AGDS, pas dans l'école. Le nombre d'enfants accueilli sera augmenté (44 pour les grands ?)

Les informations définitives passeront dans les cahiers de liaison. Les inscriptions seront à prendre avant la fin de l'année scolaire (début juillet 2018).

5. Préparation de la rentrée 2018-2019

Monsieur Mathieu remplacera Madame Caillot. Il indique vouloir assurer la continuité du travail de l'équipe, de Mme Caillot, des projets, de ce qui a été mis en place. Des rencontres de travail sont mises en place depuis quelques semaines pour la transmission des informations.

On ne connaît pas encore le jour de décharge administrative du directeur pour l'an prochain (information début juillet)

Monsieur Perrodon remplacera Monsieur Deschamps.



Il y aura également un nouveau professeur de musique à la place de Jérémy Turpin.

Les effectifs prévus pour la rentrée 2018 sont les suivants: 33 CP ; 30 CE1 ; 23 CE2 ; 31 CM1 ; 34 CM2.
Soit un total de 151 élèves

Projets pour la rentrée 2018:

- Participation de toutes les classes au prix des incorruptibles
- Spectacles au TNG
- Partenariats avec la bibliothèque.

6. Questions diverses

- Election du nouveau CME sera étudiée à la rentrée.
- Retour sur le défi de la semaine sans écran : les enfants semblent plutôt satisfaits notamment par les nombreuses activités de substitution proposées par les enseignants, le CME et la bibliothèque. La soirée jeux de société proposée par le CME et la journée à la bibliothèque ont très bien fonctionné.
- Un deuxième marché des connaissances est prévu pour le mercredi 20 juin.